

# ADMISSION PARCOURSUP

---

## LICENCE 1 - DEUST 1

Pré-inscription en 1ère année de Licence ou de DEUST  
Public concerné :

- Futurs bacheliers de la session 2019
- Reprise d'études en Licence 1 ou DEUST 1
- Réorientation en Licence 1
- Candidats de l'Espace économique européen (EEE)

PRÉ-INSCRIPTION A L'ANNÉE (2019-2020) :

Les bacheliers 2019 ou les anciens bacheliers souhaitant s'inscrire à l'Université de Perpignan Via Domitia en 1ère année de Licence ou de DEUST doivent suivre plusieurs étapes, entre le 22 janvier et le 13 mars 2019.

Le site national dédié pour l'enregistrement des candidatures et des choix d'inscription dans l'enseignement supérieur est [Parcoursup](#)

A SAVOIR :

- Temps et lieux d'information à l'attention des lycéens :

[Parcoursup](#)

ATTENTION!!!,

1. Depuis JANVIER 2019, les candidat-e-s de plus de 26 ans (au 1er janvier 2019), titulaires du baccalauréat, doivent candidater via [Parcoursup](#) Ils-elles doivent prendre contact parallèlement avec le [sfc](#) pour étudier les possibilités d'inscription dans le cadre de la formation continue (reprise d'études financée ou non financée).

2. Les étudiants étrangers hors EEE sans diplôme supérieur français sont soumis à d'autres procédures [Etudes en France](#)

3. Les étudiants en provenance d'une autre université française devront obligatoirement, en parallèle de leur inscription, demander le transfert de leur dossier universitaire auprès de leur établissement d'origine.

## L'INSCRIPTION

**Aucun dossier n'est à envoyer à l'université.**

Une fois le bac obtenu, vous devrez vous **connecter sur le site de l'UPVD afin de vous inscrire par le [web](#)** (ouverture en juillet).

Les inscriptions se feront sur place au service de scolarité à partir début juillet.

Le dossier d'inscription pourra être téléchargé ainsi que la liste des pièces à joindre.

## AIDES FINANCIÈRES/ LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Pour obtenir une bourse et/ou un logement universitaire à la prochaine rentrée, vous devez constituer un Dossier Social Etudiant sur le site internet du Crous et consulter votre compte CROUS et mail régulièrement :

[www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

## DROITS UNIVERSITAIRES

**Année 2019-2020 :**

Le montant des droits est fixé chaque année par le ministère: cette année le droit était de **170 €** pour une inscription en licence, auquel il faut ajouter **91€** de CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) . Les boursiers sont exonérés

des droits universitaires.

**Les droits universitaires sont revus chaque année.**

## SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

A partir du 1er septembre 2019, tous les étudiants devront s'affilier à la CPAM.

Mise à jour le 17 mai 2019

### CONTACT

[scocentrale@univ-perp.fr](mailto:scocentrale@univ-perp.fr)  
SEVEOH scolarité centrale  
Bât BASE A  
52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
Tél: 04 68 66 22 95

Horaires d'ouverture au public du 1er décembre au 30 juin :

- Lundi **8:00-13:00**
- Mardi **8:00-12:00**
- Mercredi **8:00-17:00**
- Jeudi **13:00-17:00**
- Vendredi - Fermé

Prendre contact au préalable en période de vacances scolaires ou de jours fériés

### FOIRE AUX QUESTIONS

